

Chambre des Communes, salle 430,

LUNDI 29 mars 1954.

Le Comité sessionnel des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. Harry P. Cavers, député.

*Présents:* MM. Benidickson, Carter, Cavers, Churchill, Dumas, Fairey, Follwell, Fulton, Gillis, Hahn, Hanna, Harrison, Healy, Holowach, James, Knight, Langlois (*Gaspé*), Macdonnell (*Greenwood*), MacLean, McCulloch (*Pictou*), Murphy (*Westmorland*), Pouliot et Weaver.

*Aussi présents:* L'honorable Lionel Chevrier, C.R., député, ministre des Transports; M. Donald Gordon, C.M.G., LL.D., président et directeur général du National-Canadien; M. S. F. Dingle, vice-président (exploitation); M. R. D. Armstrong, contrôleur; M. S. H. Way, contrôleur adjoint; M. C. W. West, sous-ministre des Transports; MM. F. P. Turville, J. D. Morison et D. T. G. Padley, experts comptables, de la société de comptabilité *George A. Touche & Co.*

Le Comité commence l'étude du Rapport annuel du National-Canadien pour l'année civile 1953.

M. Gordon est appelé. Il donne lecture du rapport annuel. (La lecture des divers états financiers et autres paraissant dans le rapport est omise, cependant, mais il est ordonné, du consentement unanime des membres, de les verser au compte rendu.) M. Gordon est ensuite interrogé au sujet de chacun des paragraphes dudit rapport.

Rendu au paragraphe 4, sous "Volume du trafic-marchandise", l'interrogatoire de M. Gordon est temporairement suspendu afin de permettre à M. Follwell du Comité de donner lecture d'une directive relative à la division de tout le trafic acheminé aux termes des contrats de construction adjugés par le ministère des Transports (*voir page 63 du compte rendu de la séance d'aujourd'hui*). La proposition suivante est ensuite formulée:

Qu'une recommandation soit adoptée portant qu'une clause relative au transport soit insérée dans les contrats de construction du ministère des Transports ainsi conçue: "Transport des fournitures et de l'outillage— Toutes les fournitures et tout l'outillage servant à l'exécution du présent contrat doivent être transportés, autant qu'il est possible, par les chemins de fer exploités au Canada ou par les voies fluviales canadiennes."

Après quelque discussion, M. Follwell propose, appuyé par M. Dumas, qu'un sous-comité soit nommé aux fins d'étudier la résolution proposée.

Ladite motion est réservée.

L'interrogatoire de M. Gordon est repris.

M. Chevrier traite certaines questions découlant de l'examen de M. Gordon et se rattachant au ministère des Transport et au programme du gouvernement.

A 1 heure de l'après-midi, l'examen de M. Gordon n'étant pas terminé, le Comité suspend la séance jusqu'à 3 h. 30.

#### APRÈS-MIDI

Le Comité reprend la séance à 3 h. 30 de l'après-midi sous la présidence de M. Harry P. Cavers, député.

*Présents:* MM. Carter, Cavers, Churchill, Dumas, Fairey, Follwell, Fulton, Gillis, Hahn, Hanna, Harrison, Healy, Holowach, James, Knight, Langlois (*Gaspé*), Macdonnell (*Greenwood*), MacLean, McCulloch (*Pictou*), Murphy (*Westmorland*), Pouliot, Villeneuve et Weaver.